

Et si vous deveniez « Ingénieur(e) d'études sanitaires » à la Délégation départementale du Finistère ?

Ville de Quimper

Ce poste est fait pour vous si

Vous êtes Ingénieur(e) d'études sanitaires – Attaché(e) d'administration, agent CCN (à partir du niveau 6) ou agent contractuel.

Vous connaissez :

- Sciences et techniques dans le domaine de l'environnement et des risques dans les domaines d'intervention
- Méthodologie du contrôle
- Environnement administratif, institutionnel et politique

Vous êtes et vous savez:

- Analyser les risques, identifier et maîtriser les situations à risque
- Aisance relationnelle, autonomie
- Faculté d'adaptation, rigoureux et organisé
- Analyser une information, une donnée, une situation

Poste basé à Quimper dans le Finistère

Nos avantages



- Bénéficier d'une démarche Qualité de Vie au Travail
- Possibilité de télétravailler
- Dispositif horaire de plages fixes et mobiles
- Bénéficier d'une richesse culturelle et d'une qualité environnementale singulière

Qu'est-ce que l'ARS Bretagne ?

L'Agence régionale de santé a pour mission de mettre en place la politique de santé dans la région. Elle est compétente sur le champ de la santé dans sa globalité, de la prévention et de la santé-environnement, aux soins, à l'accompagnement sanitaire et médico-social...

Son organisation s'appuie sur un projet de santé élaboré en concertation avec les services de l'Etat, l'ensemble des professionnels et des usagers, dans un souci d'efficacité et de transparence.

Retrouvez plus d'informations sur : www.bretagne.ars.sante.fr

ARS Bretagne
6 place des Colombes
CS 14253
35042 RENNES CEDEX

www.bretagne.ars.sante.fr



Vos missions

A la Délégation départementale du Finistère, au sein du département Santé Environnement, sous l'autorité de la responsable de pôle « Environnements extérieurs » l'agent aura pour missions:

Etablissement d'avis sanitaires :

- Sur les documents d'urbanisme (PLU(i), SCOT, zonages d'assainissement) : contribution au porter à connaissance de l'Etat, participation (non systématique) aux réunions, avis sur les documents arrêtés,
- Sur les dossiers soumis à autorisation environnementale et pouvant être soumis à étude d'impact – évaluation des risques sanitaires (ICPE, loi sur l'eau) - et réponse aux saisines de l'autorité environnementale (participation à l'avis de l'AE et aux saisines « cas par cas »)
- Sur les dossiers divers : sites et sols pollués (dont tiers demandeurs) et déclaration « loi sur l'eau » notamment
- En suppléance du technicien sanitaire : Gestion des plaintes liées aux nuisances sonores : transmission et appui aux maires / Instruction des études d'impact des nuisances sonores des établissements diffusant de la musique amplifiée.

Ondes Electromagnétiques (en appui de la responsable de pôle) :

- Réponses aux sollicitations (public et élus) relative aux OEM (compteurs Linky, téléphonie mobile, lignes hautes tension, électro-hypersensibilité)

Activités saisonnières du pôle (en appui de la responsable de pôle):

- Lutte anti-vectorielle
- Algues vertes : campagne de mesure des concentrations d'hydrogène sulfurée

Suivi et animation de la déclinaison du PRSE 4 :

Dans les domaines du pôle EE, animation et suivi de la déclinaison des priorités du Plan Régional Santé Environnement (PRSE 4) auprès des collectivités locales (en particulier dans le cadre des contrats locaux de santé):

- Coopération des acteurs en faveur du « One Health » / Adaptation au changement climatique
- Promotion de l'impact positif de la nature sur la santé
- Risques sanitaires associés aux espèces animales et végétales
- Amélioration de la « qualité de l'air extérieur » / Impact des pesticides sur la santé humaine
- Promotion de l'urbanisme favorable à la santé
- Promotion d'une alimentation bénéfique à la santé et à l'environnement

Représentation de la DD29 aux commissions ou différents groupes de travail nationaux, régionaux et départementaux dans le domaine des environnements extérieurs:

- Participation au groupe de travail régional « Environnements Extérieurs »

Sous l'autorité de la référente départementale « Situations sanitaires exceptionnelles »

Adjoint à la référente départementale dont le rôle est de garantir :

- L'opérationnalité et la continuité en heures ouvrées du dispositif local de réception des alertes en lien avec le point focal régional
- La préparation des agents de la DD à la participation au Centre Opérationnel Départemental (COD),
- Le concours de l'ARS à la rédaction des plans relevant du dispositif ORSEC.
- Le suivi des dispositifs prudeniels pour les grands rassemblements

Attributions dans le cadre de la mission générale du service

- Participation à la réunion mensuelle des cadres du service
- Participation à la fonction d'encadrement général du service

Conditions particulières :

Participation aux astreintes administratives sur la base du volontariat

Rejoignez-nous !

Envoyez votre CV et votre lettre de motivation **avant le 31 mai 2024**
à ars-bretagne-recrutement@ars.sante.fr